



Compte-rendu DP EV LEE Du 26 novembre 2014

En préambule de cette réunion, un délégué a fait part à l'assemblée de sa démission avec son organisation syndicale. L'élu reste cependant le dépositaire de ses mandats confiés par les Cheminots lors des élections professionnelles. Cet élu a fort justement dénoncé et regretté la campagne de dénigrement orchestrée par certains de ses anciens partenaires.

TEMPO

.....Ou comment avoir le bon rythme! Tous les indicateurs sont en berne: taux de retour, régional et établissement, taux d'engagement. Malgré des chiffres supérieurs à la moyenne nationale, le but n'est pas atteint: dynamiser les troupes. Mais ne désespérons pas, après analyse fine des différentes données, le tir sera rectifié, vivement les résultats 2015.

RH 281

À ce jour, 7 agents ont demandé à bénéficier de ce dispositif, 2 demandes sont éligibles.

Soupçonné par les Organisations syndicales d'être un plan social déguisé, il est utile de rappeler que le RH281 doit concerner des postes et non des agents. La liste des postes éligibles sera régulièrement communiquée à l'instance CER.

Position de Rémunération D 2 19

La mise en œuvre de cette mesure interviendra lors du prochain exercice de notation 2015/2016. Tous les agents D2 18+ bénéficieront automatiquement du dispositif, y compris les agents éligibles au 01/04/2015 à titre exceptionnel (merci patron).

Un contingent de 19% sera ensuite déterminé pour définir un tableau de notations (Prioritaire et Choix) comme pour toutes les autres positions. Particularité pour ce seul exercice de notations: le contingent de 19% sera déterminé sur l'ensemble des agents D2 18 y compris ceux bénéficiant des mesures citées précédemment (remerci Patron).

Pour toute information complémentaire, rapprochez-vous de vos délégués de notation.

UNSA-Cheminots Lorraine :
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44



ur.lorraine@unsa-cheminots.org

EMPLOI

Malgré des statistiques désastreuses (postes figés, non tenus..), la direction persiste pour 2015: réorganisations toujours au programme et maintien du zéro embauche! YOUPI!

CONSTAT DE LANGUE

Depuis 2013, 31 constats réalisés dont 23 réussis.

FORMATION

L'établissement attend les instructions du national. 16 agents sont concernés: 8 pour la vente, 5 pour l'escale et 3 pour l'AMV.

Accord Région /Direction Régionale

Relatif à la réduction d'amplitude horaire de certains points de ventes, les nominés sont :

Commercy
Blainville
Thaon
Sarreguemines
St Avold
Longwy.

NOTATIONS 2015

La réforme du ferroviaire n'aura aucune incidence sur le prochain exercice de 2015. Pour 2016, la situation sera différente notamment pour les agents dépendant de commissions régionales.

À noter sur vos agendas:

Prise de connaissance: 03 mars 2015

Commission notation: 26 mars 2015

Pour les collègues maîtrise E et D « TM et Administratif et le collègue Cadre:

Prise de connaissance: 23 et 24 février 2015

Commission de notation: 17 au 20 mars 2015

UNSA-Cheminots Lorraine :
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44



ur.lorraine@unsa-cheminots.org

COMPTAGE

Je compte, tu comptes... ça compte partout! Et plus ça compte moins ça marche: Thionville, Pont-à-Mousson, Nancy.... Y compris le BCC: 7,18 jours de retard, supérieur à la moyenne nationale!!! L'établissement serait-il mauvais élève?

Rappelons tout de même que tout ce qui n'est pas traité ne figure pas dans les comptes de l'Entreprise.

Nous réclamons depuis la fusion, du personnel supplémentaire, la démonstration est faite depuis longtemps: le CO imaginé ne correspond pas à la charge de travail!!!

PENIBILITE

Dans le cadre de la fusion des UOs, chaque agent a reçu un imprimé destiné à récapituler son parcours professionnel. Ce document permet d'estimer le nombre d'années où l'agent a été soumis à Pénibilité. En fonction de la durée retenue et à partir de 12 ans, des avantages sont acquis (aménagement fin carrière, temps partiel, CPA....). N'hésitez pas à vous rapprocher de vos délégués

TRANSFERT DES AUTORISATIONS DE DEPART

La direction prévoit une mise en œuvre au prochain changement de service sur la gare de Metz.

A ce jour le dossier n'est pas bouclé, le CHSCT ne s'est pas exprimé dans le cadre de la consultation en cours. Dans ce dossier aucune:

1. Suppression d'emploi
2. Dégradation des conditions de travail
3. Réduction du niveau de sécurité

Ne sera acceptée.

GRRRRR!!!!

Cette réunion DP était la dernière pour 2014. Les délégués font toujours le même constat: bien peu de questions reçoivent une réponse de qualité, voire de réponse tout court. A quoi sert une réunion de préparation si la direction ne prend pas en compte les précisions fournies? Espérons que 2015 sera l'année de tous les progrès!!!!

UNSA-Cheminots Lorraine :

Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64

Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44

ur.lorraine@unsa-cheminots.org



Votre délégation du Personnel:

KASPAR Séverine - HAMANN Marie-Christine
MATHIS Denis - BOITARD Edith
MARTZLOFF Eddy - BONNEFOY Romain
CORRADI Dominique - PEPIN Guillaume
DE CRUZ Olivier - GRANDJEAN Stéphane – ZERRES Gilles (RS)

**Et toute l'équipe UNSA-CFTC vous souhaite à vous
ainsi qu'à vos proches**



UNSA-Cheminots Lorraine :
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44



ur.lorraine@unsa-cheminots.org